

**CINQUANTE-QUATRIÈME SESSION DU  
COMITÉ DES REPRÉSENTANTS DES GOUVERNEMENTS ET ADMINISTRATIONS**  
(5 et 6 novembre 2024, Papeete, Polynésie française)

**Document de travail**

**DOCUMENT DE TRAVAIL 5.A : POINT SUR LES PARTENARIATS ET LA MOBILISATION DE  
RESSOURCES**

(Document présenté par le Secrétariat)

Résumé

1. Le présent document fait le point sur les progrès accomplis par la Communauté du Pacifique (CPS) dans le cadre du renforcement des partenariats et de la mobilisation de ressources au service de la mise en œuvre du Plan stratégique 2022–2031 de l'Organisation et de la Stratégie pour le Pacifique bleu à l'horizon 2050 (ci-après la « Stratégie 2050 »), mettant notamment l'accent sur l'achèvement de la Stratégie de mobilisation de ressources de la CPS, les nouveaux cadres de partenariat à long terme avec l'Australie et la Nouvelle-Zélande, la mise en place d'initiatives de financement telles que la Campagne pour la prospérité dans le Pacifique bleu (UBPP) et la création de programmes, dont le Programme d'entreposage de fournitures humanitaires en Océanie (PHWP) et le navire de recherche régional de la CPS. Guidée par le septième axe prioritaire (KFA) – Efficacité institutionnelle transformatrice – de son Plan stratégique, et alors que l'année est perturbée par la situation en Nouvelle-Calédonie et marquée par l'évaluation institutionnelle indépendante en cours, la CPS invite les membres à exprimer leurs points de vue sur les possibilités à mettre à profit pour renforcer davantage les partenariats et la mobilisation de ressources, de sorte à répondre aux priorités des membres.

Point clés

2. Sur la base des débats menés et des observations formulées par les membres à la cinquante-troisième session du CRGA, la CPS a achevé et publié sa première Stratégie de mobilisation de ressources. Ce document définit l'approche stratégique adoptée par l'Organisation pour garantir sa stabilité financière à long terme et axée sur la mise en place de financements flexibles et de partenariats clés visant à accélérer l'exécution d'initiatives telles que ses quatre programmes phares.
3. La CPS a renouvelé son cadre de partenariat stratégique décennal avec le Gouvernement australien pour la période 2024–2033. Elle travaille également à la mise à jour et à la reconduction de son cadre de partenariat décennal avec le ministère néo-zélandais des Affaires étrangères et du Commerce (MFAT).
4. La CPS a apporté son concours aux membres afin qu'ils lancent des initiatives majeures devant permettre de mobiliser des investissements, dont la Campagne UBPP et la

proposition soumise au Fonds vert pour le climat en vue de la création d'un Programme régional sur les thons. Chacune de ces initiatives est actuellement évaluée à plus de 100 millions de dollars des États-Unis d'Amérique et est ancrée dans un partenariat clé avec une entité du secteur privé.

5. Un projet de document conceptuel a été élaboré pour la Campagne UBPP à la suite d'un atelier intensif de co-conception et d'échanges stratégiques auxquels ont participé les membres et le Conseil des organisations régionales du Pacifique (CORP), ainsi que de la constitution d'un groupe de travail de l'UBPP, composé de 10 pays et piloté par les membres. Le projet de document conceptuel (annexe B) a été préparé en vue des discussions infrarégionales et des consultations qui se tiendront jusqu'au mois d'avril 2025. Les membres auront l'occasion de formuler leurs observations au travers de quatre mécanismes : groupe de travail de l'UBPP ; Sous-comité du CRGA pour le Plan stratégique (ci-après le « Sous-comité du CRGA ») ; prochains ateliers infrarégionaux et consultations à venir avec les parties prenantes ; et échanges directs avec le Bureau Partenariats, intégration et mobilisation de ressources (PIRMO).
6. La CPS, en collaboration avec ses partenaires stratégiques, a avancé dans la mise en place d'un certain nombre de programmes intégrés de grande envergure, dont le Programme PHWP et le navire de recherche pour le Pacifique.
7. En complément de la Stratégie de mobilisation de ressources, la CPS prévoit d'élaborer sa première stratégie de partenariat, dans l'attente des conclusions de l'évaluation institutionnelle indépendante dont elle fait l'objet et de l'évaluation de l'architecture régionale.

## Recommandations

8. Le CRGA est invité à :
  - i. prendre note du point d'information présenté sur le renforcement des efforts déployés par la CPS à l'appui des partenariats et de la mobilisation de ressources, notamment l'achèvement de la Stratégie de mobilisation de ressources (annexe A) et l'établissement de nouveaux cadres de partenariat décennaux avec l'Australie et la Nouvelle-Zélande ;
  - ii. noter les progrès accomplis dans la co-conception de la Campagne pour la prospérité dans le Pacifique bleu (UBPP), notamment la création d'un groupe de travail piloté par les membres pour orienter l'élaboration de cette initiative et les consultations infrarégionales à venir en vue de la poursuite des travaux d'élaboration du projet de document conceptuel de la Campagne UBPP (annexe B) ; et
  - iii. inviter les membres à participer au processus de conception de la Campagne UBPP, notamment en prenant part aux ateliers de conception infrarégionaux et en communiquant leurs observations écrites sur le projet de document conceptuel.

## Contexte

9. La réalisation des objectifs ambitieux inscrits dans le Plan stratégique de la CPS exige de forger des partenariats stratégiques et dynamiques dans tous les secteurs ainsi qu'avec l'ensemble des parties prenantes de notre communauté du Pacifique bleu. Actuellement, la CPS travaille avec de nombreux partenaires, dont des organisations membres du CORP, des organismes des Nations Unies, des institutions multilatérales de financement, des bailleurs de fonds bilatéraux, des instituts de recherche, des organisations philanthropiques et des organisations non gouvernementales. La CPS compte un éventail croissant de partenaires désireux de travailler avec l'Organisation, et une approche systématique s'impose pour répondre aux priorités des membres.
10. Guidée par le septième axe prioritaire (KFA 7) de son Plan stratégique, la CPS s'emploie à renforcer son approche stratégique des partenariats et de la mobilisation de ressources. Ce travail est piloté par des équipes spécialisées, dont le PIRMO et l'équipe Stratégie, performance et apprentissage (SPL) de la CPS. Au cours de l'année écoulée, nous avons institutionnalisé des instruments clés pour promouvoir les valeurs de la CPS dans la région et faire avancer les réformes institutionnelles par l'entremise de nos partenariats stratégiques.
11. Grâce à des partenariats innovants et à des initiatives de financement climatique, la CPS est mieux à même de mobiliser des ressources au profit de la communauté élargie des parties prenantes du Pacifique, y compris en accroissant le volume et en diversifiant les sources des financements pour le développement et le climat octroyés dans la région au profit de nos membres, des organisations membres du CORP, des groupes communautaires locaux et des communautés marginalisées ou vulnérables.

## Analyse

### Progrès accomplis en 2023

#### Stratégie de mobilisation de ressources

12. Sur la base des débats menés et des observations formulées par les membres à la cinquante-troisième session du CRGA, la CPS a achevé et publié sa première Stratégie de mobilisation de ressources (annexe A). Ce document définit l'approche stratégique adoptée par l'Organisation pour garantir sa stabilité financière à long terme et axée sur la mise en place de financements flexibles et de partenariats clés visant à accélérer l'exécution d'initiatives majeures telles que ses quatre programmes phares. Les financements flexibles sont essentiels, car ils procurent l'agilité financière nécessaire pour répondre rapidement aux besoins et priorités qui se présentent. Cette approche renforce la capacité institutionnelle, dans la mesure où elle nous permet d'allouer les ressources avec efficacité et efficacité, de sorte que les programmes puissent répondre et s'adapter aux défis dynamiques auxquels font face nos membres.

#### Cadres de partenariat avec l'Australie et la Nouvelle-Zélande

13. La CPS a établi un nouveau cadre de partenariat stratégique décennal avec le Gouvernement australien pour la période 2024–2033. Le cadre de partenariat définit une approche fondée sur des principes ainsi que des objectifs communs, qui encadrent la collaboration de la CPS et de l'Australie à l'appui du Plan stratégique de l'Organisation et de la Stratégie 2050. En outre, la CPS finalise actuellement son nouveau cadre de partenariat décennal avec le MFAT, qui précise l'engagement des deux partenaires à travailler de concert au service d'un Pacifique durable, prospère et résilient. Ces deux partenariats stratégiques, caractérisés par des approches du développement centrées sur l'humain, avec notamment

la mise à disposition de fonds programme flexibles dans des domaines de compétence clés et le fonds d'innovation financé par la Nouvelle-Zélande, restent le modèle de référence pour l'établissement de partenariats fondés sur des valeurs et mobilisant les atouts de chaque partenaire au service des populations du Pacifique et de leurs priorités en matière de développement.

14. Ces deux partenariats décennaux sont la référence absolue pour la CPS, dans la mesure où ils prévoient des financements flexibles, des modalités de rapport adaptatives et rationalisées, et une vision globale et culturelle à long terme, autant d'éléments nécessaires à la réalisation des objectifs transversaux ambitieux inscrits dans le Plan stratégique. Dans une optique partenariale stratégique globale, la CPS continue de s'appuyer sur ces deux accords de partenariat décennaux, qui constituent un modèle de partenariat fondé sur des valeurs et centré sur le Pacifique.

#### Campagne pour la prospérité dans le Pacifique bleu

15. Alors que les effets du changement climatique, les catastrophes naturelles et le contrecoup économique de la COVID-19 continuent de mettre à l'épreuve les capacités institutionnelles dans la région, la réponse stratégique de la CPS est motivée par différents facteurs clés, dont la volonté de remettre en cause les limites liées à l'orthodoxie du développement international, en forgeant des partenariats innovants transcendant les liens traditionnels noués avec le secteur public au profit de la région. Notons à cet égard deux initiatives majeures : la proposition de programme régional sur les thons soumise au Fonds vert pour le climat et la Campagne UBPP. Chacune de ces initiatives est actuellement évaluée à plus de 100 millions de dollars É.-U. et est ancrée dans un partenariat clé avec une entité du secteur privé.
16. Après avoir obtenu le soutien de la cinquante-troisième session du CRGA et du cinquante-deuxième Sommet des chefs d'État et de gouvernement des pays membres du Forum des îles du Pacifique en 2023, la CPS a assisté les membres dans la conception de la Campagne UBPP. Cette campagne vise à mobiliser de nouveaux investissements de grande envergure dans la région, tandis que les membres, les organisations membres du CORP, la société civile, les partenaires publics et les organismes philanthropiques s'allient pour atteindre trois objectifs ambitieux : 1) gestion durable et conservation du Pacifique bleu dans sa totalité, 2) systèmes alimentaires solides, reposant sur des écosystèmes résilients, et 3) dispositif de financement durable sur mesure.
17. La Campagne UBPP, lancée par les dirigeants à la COP28 en décembre 2023, a permis de mobiliser un financement d'amorçage flexible d'un montant de 100 millions de dollars É.-U. auprès d'un nouveau partenaire, le Bezos Earth Fund. Le Fonds pour l'environnement mondial (FEM) a aussi annoncé l'octroi d'un soutien financier (par l'intermédiaire des allocations nationales pour FEM-8). La CPS est consciente que la décision d'engager ou non des fonds affectés au titre de FEM-8 est du ressort des membres, qu'elle n'est aucunement partie au processus, et qu'elle ne participe d'aucune manière aux échanges concernant les ressources allouées pendant FEM-8 et la reconstitution des ressources du FEM. La CPS s'intéresse aux financements accordés par le FEM dans le cadre d'appels à propositions, qui ne sont pas inclus dans les allocations prévues pour le Pacifique. Lors d'un événement de haut niveau consacré à la Campagne UBPP et organisé en marge du cinquante-troisième Sommet des chefs d'État et de gouvernement des pays membres du Forum aux Tonga, la Great Barrier Reef Foundation a annoncé une contribution de 15 millions de dollars australiens en faveur de la Campagne, sous forme de financement affecté au Programme régional océanien de l'environnement (PROE).
18. Pour élaborer le cadre programmatique et les modalités de gouvernance et de financement de la Campagne UBPP, un atelier de co-conception a été organisé sur cinq jours à Suva, du 22

au 26 juillet, et a réuni des représentants de 16 États et Territoires insulaires océaniques membres de la CPS et de six organisations régionales. Une consultation a également été menée auprès de représentants de la société civile dans la région. C'est ainsi qu'a été élaboré l'avant-projet de document conceptuel de la Campagne UBPP.

19. Pour accélérer le processus de co-conception piloté par les membres, les participants à l'atelier ont proposé la création d'un groupe de travail de l'UBPP fonctionnant sur une base volontaire. Coprésidé par les Îles Cook et Palau, le groupe de travail est composé des membres suivants : Australie, Îles Cook, Kiribati, Niue, Palau, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Royaume-Uni, Tonga, Tuvalu, Vanuatu, Bezos Earth Fund, CPS, PROE et Bureau du Commissaire régional à la gouvernance de l'océan (OPOC). Le groupe de travail s'est réuni pour la première fois le 11 septembre et a examiné l'avant-projet de document conceptuel. Il s'est attaché particulièrement à assurer la cohérence entre la Campagne UBPP et d'autres initiatives de financement pilotées par le Pacifique, parmi lesquelles l'Approche programme intégrée pour l'action climatique dans le Pacifique (RPACA), le Fonds pour la résilience du Pacifique (PRF) et l'East New Britain Initiative (ENBi). Pour favoriser l'action climatique et la réalisation des objectifs de développement durable, il est impératif que ces grandes initiatives de financement attirent des investissements nouveaux et additionnels, soient suffisamment agiles pour que des ressources puissent être mobilisées au profit des actions immédiatement requises, et permettent la réduction du fardeau administratif supporté par les membres, grâce à la négociation de modalités stratégiquement avantageuses s'appuyant dans la mesure du possible sur des mécanismes existants.
20. Rédigé sur la base des observations formulées par les membres durant les phases de démarrage et de co-conception (couvrant une période de près de deux ans) et enrichi par les contributions techniques du CORP et des partenaires, ainsi que par les retours du groupe de travail, le projet de document conceptuel est à présent disponible et est présenté à l'annexe B. Les membres auront l'occasion de formuler leurs observations détaillées sur le projet de document au travers de quatre mécanismes : groupe de travail de l'UBPP ; Sous-comité du CRGA ; consultations infrarégionales prévues pour le dernier trimestre 2024 et les deux premiers trimestres de l'année 2025 (sous réserve de financement) ; et échanges directs avec le PIRMO. Il est proposé que le CRGA examine ensuite le document conceptuel final et les modalités proposées pour la mise en place de l'UBPP.

#### Nouveaux programmes de grande envergure

21. La CPS a progressé dans la mise en place de divers programmes estimés à plusieurs millions de dollars, en collaboration avec ses partenaires stratégiques. La mise en œuvre du Programme d'entreposage de fournitures humanitaires en Océanie (PHWP) a débuté il y a peu. Le Programme PHWP est le fruit d'une collaboration multipartenaire pilotée par le Pacifique, visant à renforcer la préparation et la réponse dans 14 États et Territoires insulaires océaniques et au Timor-Leste, grâce à la construction d'un entrepôt et au repositionnement de fournitures destinées à être distribuées en cas de catastrophe naturelle. L'Australie et la Nouvelle-Zélande ont octroyé des fonds au Programme PHWP et des pourparlers sont en cours avec l'Allemagne, les États-Unis et la France, qui ont fait part de leur souhait d'apporter leur contribution au travers du dispositif de financement commun. Cette approche ambitieuse de programmation intégrée nécessite la mise en commun de fonds, ainsi que l'établissement d'une architecture de coordination institutionnalisée et d'un véritable climat de confiance. La CPS s'engage à gérer le Programme PHWP avec la plus grande transparence, de sorte que les bailleurs et les partenaires soient informés comme il se doit et pleinement associés à sa mise en œuvre.
22. Les grandes composantes programmatiques du Programme phare de la CPS sur le changement climatique démontrent les avantages institutionnels découlant d'un modèle de

partenariat en cascade, qui part d'un partenariat stratégique clé et d'un important investissement de démarrage pour lancer les phases de conception et de mise en œuvre, comme l'investissement de 30 millions de dollars néo-zélandais consenti par la Nouvelle-Zélande et les millions actuellement investis par l'Australie sous forme de fonds programme essentiels dans l'ensemble des capacités à mobiliser en faveur du climat.

23. En ce qui concerne le projet de navire de recherche pour le Pacifique, les dernières phases de conception navale vont bientôt commencer. Ce projet vise à apporter les capacités qui font grandement défaut à la région pour mener des recherches ciblées, l'objectif étant que tous les membres de la CPS disposent des données et études dont ils ont besoin pour gérer durablement leurs pêcheries thonières. Le navire est principalement conçu pour le marquage des thons, mais il pourra remplir un éventail de fonctions scientifiques à l'appui du Programme phare sur l'Océan. La construction pourrait débuter dès 2025. L'Australie a réalisé un investissement d'ancrage en 2023, tandis que les États-Unis et la Nouvelle-Zélande ont apporté des financements en 2024. Des discussions sont en cours avec la République de Corée, qui a fait part de son intérêt pour le projet, auquel elle souhaite contribuer. Cette ambitieux projet nécessite la mise en commun de fonds, ainsi que l'établissement d'une architecture de coordination institutionnalisée et d'un véritable climat de confiance. La CPS s'engage à mettre en œuvre le projet de concert avec les membres, les bailleurs de fonds et les partenaires.

### **Priorités pour 2025**

24. Conformément à son Plan stratégique et au rôle qui lui est dévolu dans la mise en œuvre de la Stratégie 2050, et en complément de sa Stratégie de mobilisation de ressources, la CPS entend élaborer une stratégie de partenariat en 2025. Cet instrument vise à renforcer l'approche stratégique et systémique qu'applique la CPS pour mettre en place, gérer et évaluer ses partenariats, de sorte à maximiser les résultats et l'impact au profit des membres, en particulier compte tenu de l'intérêt croissant que manifestent les partenaires pour la CPS et le Pacifique. La stratégie tiendra dûment compte des conclusions de l'évaluation institutionnelle indépendante de l'Organisation et de l'évaluation de l'architecture régionale. Les membres seront invités à faire part de leurs avis afin de contribuer à l'élaboration de la stratégie.
25. Sur la base des cadres globaux de partenariat stratégique établis avec l'Australie et la Nouvelle-Zélande, la CPS aura également pour priorité de poursuivre ses échanges avec d'autres partenaires en vue de la mise en place d'instruments similaires. La CPS compte de plus en plus de partenaires, ayant souvent leurs propres exigences et modalités de partenariat. La conclusion d'accords de partenariat fondés sur les mécanismes existants de la CPS nous permet de rationaliser nos efforts et de créer de la valeur pour les membres.
26. La CPS continuera d'assurer la gestion de la plateforme de la Campagne UBPP, le temps que sa conception soit achevée. Une stratégie de mobilisation de ressources sera élaborée conformément à l'objectif 3 de la Campagne UBPP : Financement sur mesure. Cette stratégie précisera la manière dont sera atteint l'objectif des 500 millions de dollars É.-U. mobilisés à l'horizon 2030, défini dans le cadre de la Campagne.
27. À mesure que les programmes phares se développent, nous travaillerons avec nos partenaires pour appréhender les domaines d'intérêt mutuel et de soutien potentiel. Nous considérons que nos programmes phares constituent des mécanismes efficaces de mutualisation des compétences plurisectorielles que possède la CPS sur des questions cruciales pour le Pacifique – changement climatique, systèmes alimentaires, genre et océans. Les programmes phares donnent à la CPS les moyens de concrétiser ses ambitions,

à savoir accéder à des financements non affectés plus flexibles et répondre aux besoins des membres.

## Conclusion

28. Guidée par son Plan stratégique, la CPS s'attache à renforcer les possibilités actuelles et nouvelles de mobilisation de ressources et de partenariat afin de répondre aux priorités des membres. Elle veille à ce titre à garantir l'application d'une approche stratégique et systémique, par l'intermédiaire de sa Stratégie de mobilisation de ressources et de son projet de stratégie de partenariat. Elle accorde également une attention particulière aux cadres de partenariat stratégique conclus avec des partenaires tels que l'Australie et la Nouvelle-Zélande, ainsi qu'à la recherche de pistes de financement nouvelles et innovantes, à l'image de la Campagne UBPP. Dans le droit fil du septième axe prioritaire de son Plan stratégique et dans le contexte de l'évaluation institutionnelle indépendante en cours, la CPS invite les membres à exprimer leurs points de vue sur les possibilités à mettre à profit pour renforcer davantage les partenariats et la mobilisation de ressources, de sorte à répondre aux priorités des membres.

## Recommandations

Le CRGA est invité à :

- i. prendre note du point d'information présenté sur le renforcement des efforts déployés par la CPS à l'appui des partenariats et de la mobilisation de ressources, notamment l'achèvement de la Stratégie de mobilisation de ressources (annexe A) et l'établissement de nouveaux cadres de partenariat décennaux avec l'Australie et la Nouvelle-Zélande ;
  - ii. noter les progrès accomplis dans la co-conception de la Campagne pour la prospérité dans le Pacifique bleu (UBPP), notamment la création d'un groupe de travail piloté par les membres pour orienter l'élaboration de cette initiative et les consultations infrarégionales à venir en vue de la poursuite des travaux d'élaboration du projet de document conceptuel de la Campagne UBPP (annexe B) ; et
  - iii. inviter les membres à participer au processus de conception de la Campagne UBPP, notamment en prenant part aux ateliers de conception infrarégionaux et en communiquant leurs observations écrites sur le projet de document conceptuel.
-